



Communiqué de presse

26 janvier 2026

La restriction budgétaire au menu des vœux du Parc

Le président du Parc national, Stéphan Maurin a présenté ses vœux le 22 janvier à l'issue de la réunion du conseil d'administration où des recommandations pour la mise en œuvre de la charte ont été adoptées.

Comme l'année dernière, 2026 débute dans un contexte particulier pour l'établissement public du Parc en l'absence d'un budget voté pour l'État. « *Cette situation nous oblige une nouvelle fois à faire preuve de prudence et de rigueur, en étant particulièrement vigilants sur les dépenses non indispensables. C'est pour cette raison que nous assumons le choix de ne pas vous proposer un verre de l'amitié à l'issue de cette cérémonie* », a justifié Stéphan Maurin, président du Parc national.

Le président est ensuite revenu sur les principaux évènements marquants qui ont jalonné l'année écoulée : l'évaluation de la charte du territoire, la remise en cause très forte du modèle des parcs nationaux suite à la publication d'un rapport sénatorial, la journée d'information sur le loup à destination des instances du Parc, les 10 ans de la marque *Esprit parc national* ou la Journée avec le Parc au Vigan.

« *L'année 2026 s'ouvre dans un contexte d'incertitude politique mais nos grands enjeux restent clairs. La reconduction de la charte n'est pas une fin en soi, 13 recommandations ont été validées cet après-midi par les administrateurs. Je m'arrêterai sur la plus fondamentale et la plus transversale : changer notre manière d'aborder les sujets pour sortir des clivages, des oppositions stériles afin de construire collectivement. Notre responsabilité est de démontrer ensemble qu'il est possible de concilier développement économique et protection de l'environnement de façon durable, équilibrée et réaliste* ». En fin d'année 2025, les administrateurs s'étaient prononcés pour une reconduction de la charte actuelle pour une durée de 15 ans, avec des recommandations pour améliorer sa mise en œuvre.

2026 sera marquée par l'année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux. En partenariat avec l'Entente interdépartementale des Causes et Cévennes, un temps fort est prévu en septembre pour mettre à l'honneur le pastoralisme.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières